

# Résultats du concours de janvier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231399>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Derzière heuze!...

DANS LES AMICALES  
FRIBOURGEOISES

## Attalens

Cette amicale a tenu une bonne séance à l'Hôtel de Ville, sous la présidence énergique de Rodolphe Monnard, assisté du dévoué caissier Maxime Savoy, qui a perçu toutes les cotisations pour 1959. Des chanteurs de la chorale étaient présents et ont entonné des refrains du chanoine Bovet. On a décidé de fixer la prochaine séance à Tatroz en avril; de plus quelques-uns assisteront à une rencontre de l'amicale du Mont-Pèlerin qui se tiendra à la Buritaz sur Chexbres, au printemps. La séance a été bien remplie par des productions individuelles et collectives. Onna tota bouna tenabliâ!

L'amicale de Châtel-St-Denis prévoit sa prochaine séance à Semsales un dimanche de février ou de mars.

## Au Mouret

Les patoisants du Mouret et des environs se sont réunis en une Amicale le jeudi 5 février, à l'Hôtel de la Croix-Blanche au Mouret. L'assemblée, très fréquentée, a constitué comme suit son comité :

*Président d'honneur : Joseph Yerly, Treyvaux ; président du comité : François Mauron, Ependes ; caissier : Francis Tanner, Bonnefontaine ; membres du comité : Gabriel Kolly, député, Essert ; Yves Kilchoer, Praroman ; Gabriel Gross, Arconciel ; secrétaire : Marie Bongard, Villarsel-sur-Marly.*

Nous félicitons sincèrement ces patoisants de leur entreprise et formons nos bons vœux pour le développement futur de leur amicale!

ED. H.

## Résultats du concours de janvier

51 grilles : 18 de conformes à la grille originale ! Pourquoi ce déchet ? Pour une faute au 2/1 vertical : *en ivoire quand il est naturel !*

La plupart des concurrents, qui n'ont sûrement jamais fait leurs gammes au piano, ont mis *DÉ !*

Qu'il y ait des dés naturels en ivoire, peut-être ! qui sait !

Mais, un pianiste, à coup sûr, apprend que le *DO* naturel qu'il touche sur son instrument, fut-il de famille, est... en ivoire !

D'où au 12/1 horizontal *O.E.E.* pour les points cardinaux et non *EEE...*

Vous avez raison, chers mots-croisistes qui me le faites remarquer le « qui s'applique au boulot », du jeu de décembre est bien dodu, de boulot, boulotte, rond ou ronde comme une boule.

Merci à M. Pasche, Clarens, pour son gentil mot : *Parlez à votre oncle du Conteur romand... Un nouvel abonné est un ami de plus !*

Merci également à tous ceux qui félicitent notre ami Elophe. Bien que souffrant dans sa santé, il n'en continue pas moins avec un beau zèle, à chercher de nouvelles définitions de sa manière, pour le plus grand plaisir de tous. Aussi bien, unanimement nous formulons des vœux de prompt rétablissement pour cet ami dévoué de notre cher *Conteur*.

Voici la liste des lauréats après tirage au sort :

*Mme Dr J.-C. Perrin, Combremont-le-Grand.*

*M. J. Delaporte, Lucens.*

*Mlle A. Dentan, Gryon.*

*Mme Marg. Cherix, Pully.*

*M. le Dr V. Nater, Yvonand.*

*M. J. Bornand, La Conversion.*

*M. H. Jaton, Bougy/Clarens.*

*Mme Alice Capt, Lausanne.*

*Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.*

*Nemo, Moudon.*

*Mme Constant Besson, Yvonand.*

*M. J. Marquis, Mervelier, Jura*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1959 une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.